

## Politique énergétique

L'approvisionnement actuel de la Suisse en énergies fossiles n'est pas durable et cause d'importants dégâts sur les êtres humains et l'environnement. L'approvisionnement énergétique doit provenir à 100% de sources d'énergie durables et la consommation d'électricité doit être rendue plus efficace. Dans le même temps, des mesures doivent être prises pour accroître l'autosuffisance énergétique. Il est nécessaire de se tourner vers une production d'énergie décentralisée. De plus, les pertes de transport sont minimisées et la dépendance à l'égard de quelques grandes entreprises est réduite. Les réseaux de distribution électrique représentent naturellement un monopole. Ils doivent donc être fournis par une entreprise de droit public au prix de revient. Cela évite les prix excessifs et permet à la population d'exercer une influence.

Les Jeunes Vert·e·x·s revendiquent :

- Le remplacement complet des combustibles fossiles et des centrales nucléaires par des énergies renouvelables telles que les énergies éolienne ou solaire. Le développement de la production d'énergies durable doit se faire dans le respect de la nature et de la biodiversité
- Un remplacement progressif de tous les appareils par des appareils de la plus haute classe d'efficacité énergétique et la rénovation échelonnée des bâtiments pour réduire leur consommation d'énergie
- La mise à disposition des réseaux électriques par une entreprise de droit public
- La suppression des obstacles bureaucratiques lors de la construction d'installations produisant de l'énergie renouvelable, à conditions que ces installations ne soient pas construites au détriment de la protection de la nature
- Une intégration accrue du réseau électrique suisse dans le réseau européen afin de compenser les variations de la production
- Un renoncement aux sources d'énergie qui conduisent à une dépendance envers des États non démocratiques
- Que les biocarburants ne soient pas fabriqués avec des produits agricoles qui entrent en concurrence avec la production de denrées alimentaires